

Image not found or type unknown



vente viager et contrat avocat

Par **nike44nike**, le 11/09/2012 à 14:19

bonjour

est-on obligé de passer par un notaire pour faire un contrat entre un vendeur viager et un acheteur?

ou peut-on le faire par un avocat sans passer par un notaire ?

merci pour les réponses !

Par **youris**, le 11/09/2012 à 14:35

bjr,

un viager est une vente avec un paiement particulier donc le recours a un notaire est obligatoire.

cdt